

Ecrit par le 6 avril 2026

Parc naturel régional du Luberon, déconfinez vos vélos !



C'est pour encourager l'usage du vélo que la plateforme www.coupdepoucevelo.fr a dernièrement été activée. Elle permet à chacun de bénéficier du plan de 20M€ lancé par le gouvernement pour faciliter la pratique du vélo. Parmi les mesures décidées, une remise de 50€ est offerte à tous les particuliers pour la remise en état d'un vélo au sein du réseau des réparateurs référencés sur cette plateforme.

Encourager la pratique du vélo

Le [Parc naturel régional du Luberon](#) et l'[association Vélo Loisir Provence](#) (partenaire historique du Parc et animateur du réseau Accueil Vélo) encouragent tous les habitants à se saisir de cette opportunité et les réparateurs vélo du territoire à intégrer ce dispositif. La liste des réparateurs agréés est consultable sur

Ecrit par le 6 avril 2026

le site www.coupdepoucevelo.fr via une carte interactive. Elle est susceptible d'évoluer si de nouveaux magasins font la demande d'être référencés.

La remise vélo de 50€ : comment ça marche ?

Les réparations financées doivent être liées à la remise en état du vélo : changement de pneus, remise en état des freins, changement du câble de dérailleur. Les accessoires de sécurité comme les casques, les gants... ou les réparations liées à l'esthétique et au confort ne sont pas éligibles. La TVA reste à la charge du particulier.

Je souhaite changer le cadre de mon vélo ? Exemple de prix : le devis pour la prestation tout compris (pièce + main d'œuvre) est de 150€ ttc soit 125€ ht + 25€ Tva. La réduction obtenue grâce à la prime 'coup de pouce vélo' sera de 50€. Il restera donc à payer après réduction : 75€ ht + 25€ Tva soit un au total 100€ ttc.

Affiliation Coup de pouce vélo réparation

Cette prime n'est valable qu'une seule fois chez un réparateur affilié 'Coup de pouce vélo réparation' jusqu'au 31 décembre 2020. Le coup de pouce vélo est porté par la Fédération des usagers de la bicyclette (Fub) avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Apprendre à reprendre le vélo

Egalement, pour les particuliers souhaitant un accompagnement à l'usage du vélo, une séance de 1h ou 2h en petit groupe (3 personnes) est prise en charge si la formation est dispensée par un moniteur agréé. Cet accompagnement peut prendre différentes formes selon les besoins : prise en main du vélo, circulation en ville, choix d'un antivol adapté, notions d'auto-réparation... La plateforme d'inscriptions pour les professionnels est désormais ouverte et le grand public peut dès maintenant prendre connaissance de carte interactive présentant les vélo-écoles affiliées.

Dans le détail

Luberon labo vélo vise à élaborer une politique cyclable et à accompagner les collectivités partenaires dans l'identification des aménagements. Il consistera ensuite à solliciter des financements pour mettre en œuvre ces actions, en particulier pour réaliser les travaux.

Le Parc naturel régional du Luberon a été lauréat de l'appel à projets de l'Ademe «Vélo & Territoires» en 2019 en portant avec 'Luberon labo vélo'. Objectif ? Développer la pratique du vélo au quotidien, en tant que mode de déplacement à part entière pour se rendre au travail, aller à l'école, faire ses courses...

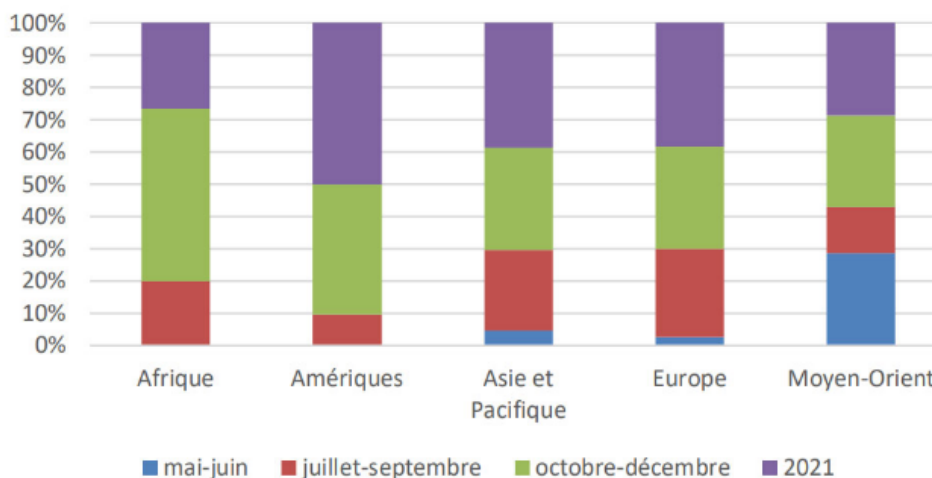
En partenariat avec 5 intercommunalités et 7 villes de son territoire et avec le soutien de l'Ademe

Ecrit par le 6 avril 2026

(Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le Parc du Luberon propose d'harmoniser les connaissances en matière de déplacements à vélo, d'établir une feuille de route commune pour aménager des infrastructures cyclables, de mettre en place de nouveaux services liés à la pratique du vélo. Ceci concerne les secteurs les plus habités, où se concentrent les activités, et là où l'utilisation du vélo peut être privilégiée.

Le nombre de touristes internationaux pourrait chuter de 60 à 80% en 2020

À votre avis, quand commencera la reprise de la demande internationale dans votre destination ?



A la lumière des dernières données de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), la pandémie Covid-19 a provoqué une chute de 22 % des arrivées de touristes internationaux au cours du 1^{er} trimestre 2020. Selon cette institution spécialisée des Nations Unies, la crise pourrait entraîner sur l'année 2020 une régression comprise entre 60 et 80 % par rapport aux chiffres de 2019.

« Le monde est confronté à une crise sanitaire et économique sans précédent, explique Zurab Pololikashvili, secrétaire général de l'OMT. Le tourisme a été durement touché, avec des millions

Ecrit par le 6 avril 2026

d'emplois menacés dans l'un des secteurs à plus forte intensité de main-d'œuvre de l'économie. »

En mars, les arrivées ont considérablement diminué, de 57 %, suite au début du confinement dans de nombreux pays ainsi qu'à l'introduction généralisée de restrictions de voyage et à la fermeture des aéroports et des frontières nationales. Il en résulte une diminution de 67 millions d'arrivées internationales et d'environ 80 milliards de dollars de recettes (exportations du tourisme).

Les experts prévoient une reprise en 2021

Selon l'enquête du groupe d'experts de l'OMT, **la demande intérieure devrait se redresser plus rapidement que la demande internationale. La plupart d'entre eux s'attendent à voir des signes de reprise au dernier trimestre 2020, mais surtout en 2021.** Sur la base des crises précédentes, les voyages de loisirs, et en particulier ceux effectués pour rendre visite à des amis et des parents, devraient reprendre plus rapidement que les voyages d'affaires.

Les avis concernant la reprise des voyages internationaux sont plus **positifs en Afrique et au Moyen-Orient**, la majorité des experts prévoyant une reprise en 2020. Les experts des **Amériques sont les moins optimistes** et les moins enclins à croire à une reprise en 2020, tandis qu'en **Europe et en Asie, les perspectives sont mitigées**, la moitié des experts prévoyant une reprise au cours de cette année.

[Retrouvez ici l'étude de l'OMT](#)

Vaucluse : Bientôt 13 000 visières de protection

Ecrit par le 6 avril 2026



Les services de l'Etat et des acteurs économiques du Vaucluse s'associent dans la fabrication et la fourniture d'équipements de protection aux personnels exposés au Covid-19. De quoi déjà permettre la livraison de 80 visières auprès des personnels soignants du centre hospitalier de Carpentras en attendant la fabrication de 13 000 visières supplémentaires.

Des réseaux de fabrication de visières de protection en plastique contre les projections et les éclaboussures se sont développés dans le département de Vaucluse à l'initiative d'un réseau d'imprimeurs 3D, de fab labs et de découpeurs Lasers pour fournir les personnels exposés au Covid-19. Afin de coordonner la fabrication et la fourniture de ces équipements, un partenariat entre la [préfecture de Vaucluse](#), [la délégation départementale de l'Agence régionale de santé \(ARS\)](#), [la Chambre de commerce et d'industrie \(CCI 84\)](#), [l'UIMM 84 \(Union des industries et métiers de la métallurgie\) et ses industriels](#), le réseau des Fab Lab et l'agence [Vaucluse Provence attractivité](#), a été développé.

Cette collaboration s'est traduite à plusieurs niveaux :

- la fabrication des visières par un réseau d'une quinzaine d'imprimeurs 3D et de découpeurs Laser et quatre Fab Lab ([la fruitière numérique à Lourmarin](#), [la Bricothèque à Pernes-les-Fontaines](#), [Delta Lab à Grillon](#), [la Gare numérique à Carpentras](#)),
- le soutien technique et logistique d'industriels et d'entrepreneurs dans cette fabrication : KSB-EITB (Avignon), [Pellenc SA](#) (Pertuis), [Blachère Illumination](#) (Apt), [Renaissance Motorcycle](#) (Cavaillon), et

Ecrit par le 6 avril 2026

l'entrepreneur [Thierry Delescluse](#) (La Bastidonne),

- l'organisation d'un appel aux dons et au financement par la CCI ayant permis la collecte des matières premières nécessaires à la fabrication des visières : 147 bobines de filament de plastique financées par l'UIMM Vaucluse, de plaques de PMMA et d'acrylique financées à hauteur de 2 700 € par la CCI et l'agence Vaucluse Provence attractivité du conseil départemental,
- la distribution de 13 500 feuilles PVC transparentes par la préfecture de Vaucluse et les services de l'État réparties entre les imprimeurs 3D et les découpeurs Laser,
- l'organisation d'un réseau d'acheminement et de distribution des visières de protection auprès des personnels exposés, par la préfecture et les services de l'État, la délégation départementale de l'ARS ainsi que la CCI de Vaucluse.

Grâce à ce partenariat, l'objectif est de fabriquer 13 000 visières de protection (7 000 en découpes laser - 6 000 en impression 3D) à destination de tous les services indispensables à la gestion de crise et à la continuité de l'activité : personnels de santé, forces de sécurité intérieure, services d'aide à domicile, syndicats de gestion des déchets, etc. Une première livraison de 80 visières vient d'avoir lieu auprès des personnels soignants du centre hospitalier de Carpentras. D'autres livraisons sont également prévues auprès des personnels qui en ont fait la demande.

Collectivités, entreprises, Fab Lab, vous souhaitez intégrer une telle initiative, signalez-vous à : hjolicoeur@vaucluse.cci.fr - 06 13 02 68 39